

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 837/PERS portant acceptation de la démission de son emploi présentée par brigadier de sûreté stagiaire.

n° 837/PERS

Ministère  
HAUT-COMMISSARIAT

Date de publication  
2 octobre 1970

Numéro JO  
n° 20 du 26/10/1970

Date du numéro  
26 octobre 1970

### TEXTE INTÉGRAL

Est acceptée, pour compter du 1er octobre 1970, la démission de son emploi présentée par M. Osman Illtireh Wais, brigadier de sûreté stagiaire.